



RCS : NICE

Code greffe : 0605

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NICE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2004 B 01848

Numéro SIREN : 479 442 238

Nom ou dénomination : LE XV

Ce dépôt a été enregistré le 14/04/2014 sous le numéro de dépôt 4169

4169



ZAC des Bousquets  
583 Avenue des Bousquets  
83390 CUERS  
Tél (33) 04 94 48 60 40  
Fax (33) 04 94 48 50 04  
E-mail : cuers@bdo.fr

Immeuble le Renaudin  
Rond-Point Georges Pompidou  
83330 LE BEAUSSET  
Tél (33) 04 94 25 20 92  
Fax (33) 04 94 25 20 93  
E-mail : beausset@bdo.fr

## LE XV

Société à responsabilité limitée  
au capital de 7.000 euros

35, Boulevard Riquier  
06300 NICE

0431848

Rapport du commissaire à la transformation et du commissaire aux  
comptes sur la transformation de la société LE XV, société à  
responsabilité limitée, en société par actions simplifiée

A l'associé unique,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du même code par décision de l'associé unique en date du 1<sup>er</sup> avril 2014, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

#### **Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société**

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard des caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

- Les derniers comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2013, qui n'ont fait l'objet ni d'un audit ni d'un examen limité, font apparaître un chiffre d'affaires de 72.087 euros, chiffre d'affaires en diminution d'environ 45% par rapport à l'exercice précédent, une perte nette de 50.181 euros et des capitaux propres de 58.317 euros ;
- Il n'a pas été établi de situation intermédiaire postérieure au 31 décembre 2013 mais, depuis la cession du fonds de commerce intervenue le 31 octobre 2013, la société n'a plus d'activité ;



### **Mission du commissaire à la transformation**

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à Cuers, le 7 avril 2014



BDO PACA

Représentée par Béranger FOLTZ

Commissaire aux comptes et à la transformation